

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS POUR 2017

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Ce projet de budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement
- De ne pas augmenter les impôts locaux
- De maintenir les investissements de la commune en sollicitant notamment des subventions auprès de l'Etat et du Conseil Départemental

Il est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2016.

Par ailleurs, un tableau des emprunts figure, pour chaque budget, à la fin de la présente note.

Budget Principal

➤ Section de Fonctionnement :

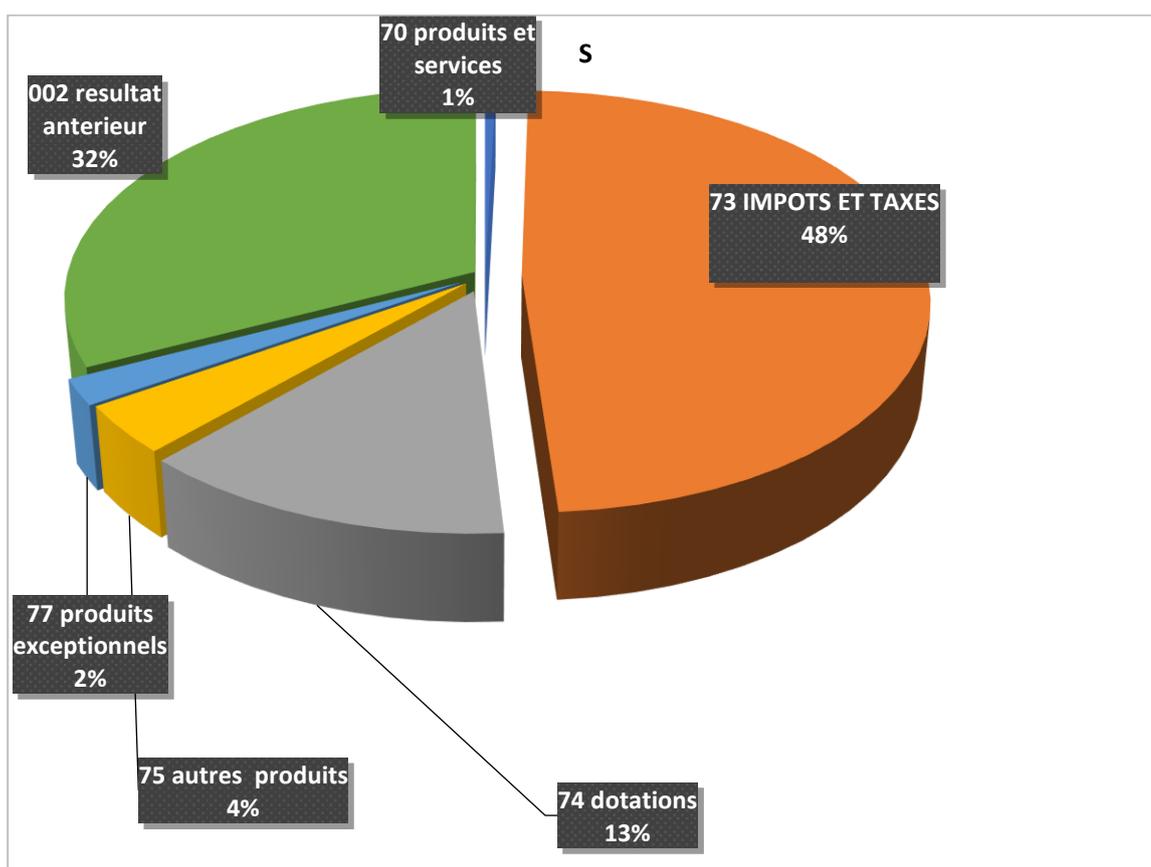
La section de fonctionnement s'équilibre à 600.842 ,66€ soit un budget en diminution par rapport à celui de 2016 (648.155,69€)

□ Recettes :

Le montant des recettes de la section de fonctionnement s'élève à 600.842,66 € et se répartit ainsi qu'il suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2016 et 2017

Chapitre	BP + DM 2016	BP 2017	Variation
70 – Produits des services	2100,00	2800,00	+700,00
73 – Impôts et taxes	279842,00	289262,00	+9420,00
74 – Dotations et participations	123023,00	82207,00	-40816,00
75 – Autres produits de gestion courante	19830,00	22494,00	+2664 ,00
77 – Produits exceptionnels	0,00	12000,00	+12000,00
002- Résultat antérieur	223360,69	192079,66	-31281,03
TOTAL	648155,69	600842,66	-47313,03



Chapitre 70 Produits des services : correspondent aux recettes générées par les cartes de pêches, tennis, les concessions cimetières.

Chapitre 73 Impôts et taxes : Le montant de 260 000 ,00€ au compte 73111 n'est qu'une estimation, l'état fiscal n'ayant pas été transmis par les services fiscaux. La prévision 2017 a été établie sur les bases 2016

Chapitre 74 Dotations et participations : la prévision est de 82 207,00 € (-40 816,00€ par rapport à 2016). La baisse des dotations de l'Etat au cours des dernières années se poursuit sur l'exercice 2017. Elle est de 6,5 % et de 23,6 % sur 4 ans.

D'autre part une modification d'imputation des subventions sur le budget 2017 explique aussi pour partie cette différence entre 2016 et 2017. Les écritures liées à la subvention du département étant imputées au budget d'investissement pour le BP 2017

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : l'estimation 2017 est pratiquement stable par rapport à 2016.

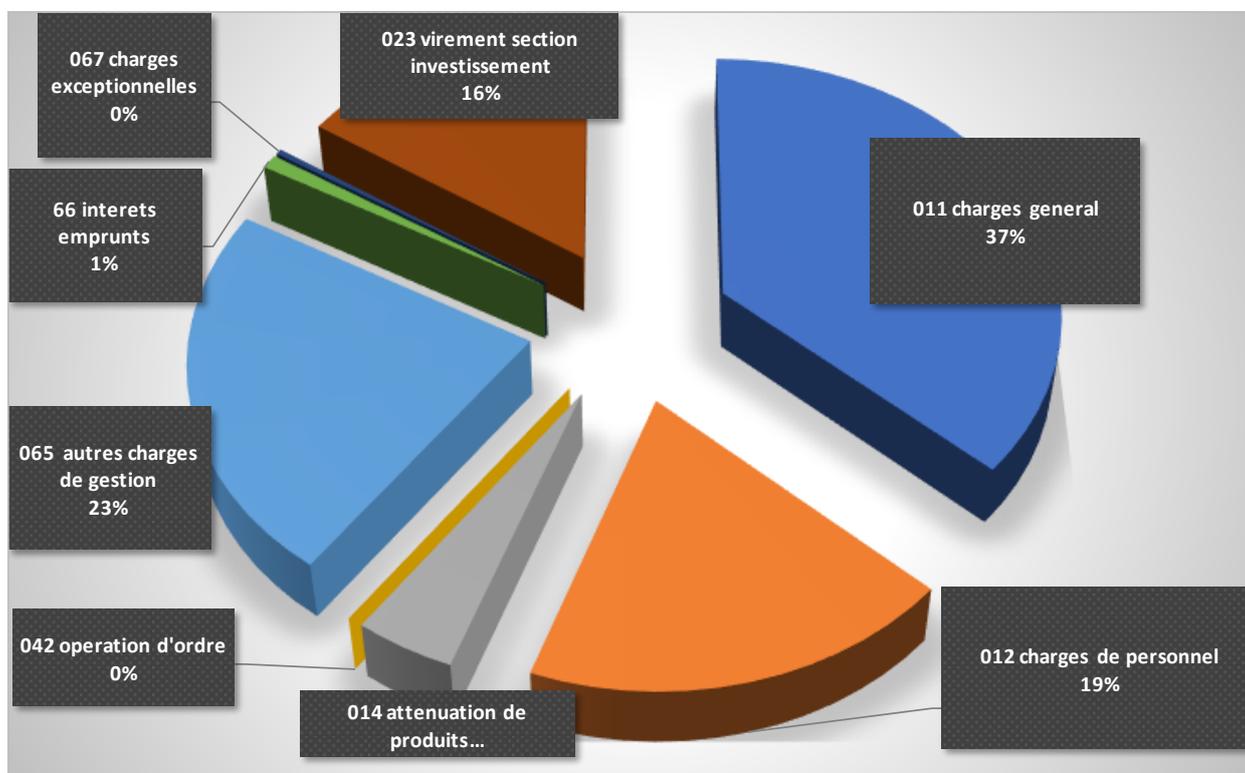
Chapitre 77 Produits exceptionnels : les sommes indiquées correspondent aux sommes qui seront versées par les compagnons de la châtenlie sur les investissements en faveur du patrimoine de la commune

□ Dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2016 et 2017

Chapitre	BP + DM 2016	BP 2017	Variation
011 – Charges à caractère général	221036,34	221694,43	+658 ,09
012 – Charges de personnel	113031,00	113010,00	- 21,00
014 – Atténuations de produits	26445,00	26445,00	0,00
042 – Opérations d'ordre	650,45	650,45	0,00
065 – Autres charges de gestion	148189,00	138410,00	-9779,00
066 – Charges financières	5803,90	5239,81	-564,09
067 – Charges exceptionnelles	3000,00	2000,00	-1000,00
023-- Virement section investissement	130000,00	93392,97	-36607,03
TOTAL	648155,69	600842,66	-47313,03



Chapitre 011 Dépenses à caractère général : les crédits alloués au fonctionnement des services sont limités dans la cadre de la maitrise des charges de fonctionnement.

Chapitre 012 Charges de personnel : Les sommes prévisionnelles sont identiques à celles de 2016

Chapitre 014 Atténuations de produits : le versement à la communauté de communes est estimé à 26 445,00 €

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : ces charges sont en baisse par rapport au BP 2016 avec une prévision de 138 410€. Les dépenses les plus importantes concernent le financement du SDIS, la contribution au SIIS et au syndicat de la Rivière.

Chapitre 66 Intérêts de la dette : ce chapitre est stable

Chapitre 67 Charges exceptionnelles : la somme de 2016 est reconduite

Chapitre 023 Virement à la section d'investissement : le virement prévisionnel est de 93 392,97€ contre 130 000 € en 2016. Il couvre la totalité du remboursement en capital des emprunts et le financement des investissements

➤ Section d'Investissement :

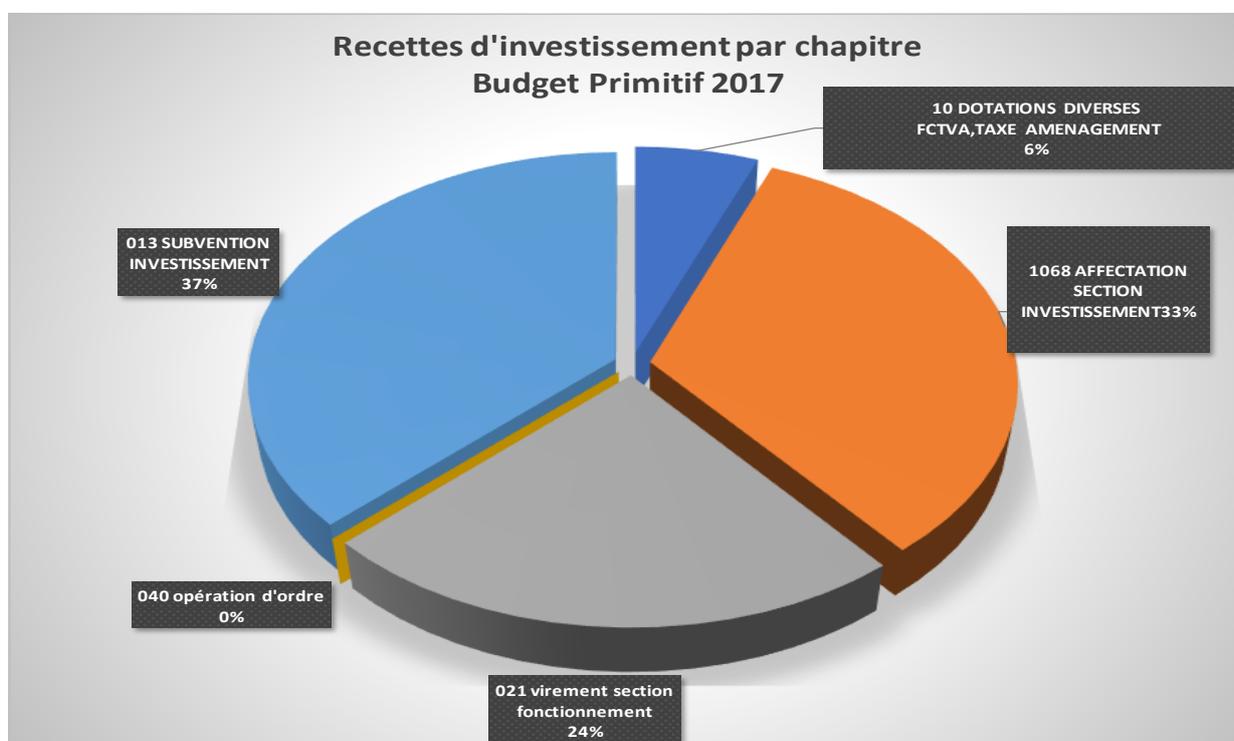
La section d'investissement s'équilibre à 390 558,16 €



Recettes :

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2016 et 2017

Chapitre	BP + DM 2016	BP 2017
10 FCTVA, taxe d'aménagement	17289,00	23200,00
1068 Affectation de la section de fonc.	82910,55	128937,74
021 virement section fonctionnement	130000,00	93392,97
040 opération d'ordre	650,45	650,45
013 subvention d'investissement	139086,00	144377,00
TOTAL	369936,00	390558,16



Un nombre important de subventions sont inscrites au Budget :

Sur l'opération enfouissement réseaux et candélabres à YEVRE LE CHATEL reste à percevoir :

- Subvention département 16 461€
- Subvention SIERP 9 680€
- Réserve parlementaire : 15 000€
- DETR : 21 236€

Pour les opérations programmées sur l'exercice 2017 et le solde des opérations 2015 et 2016

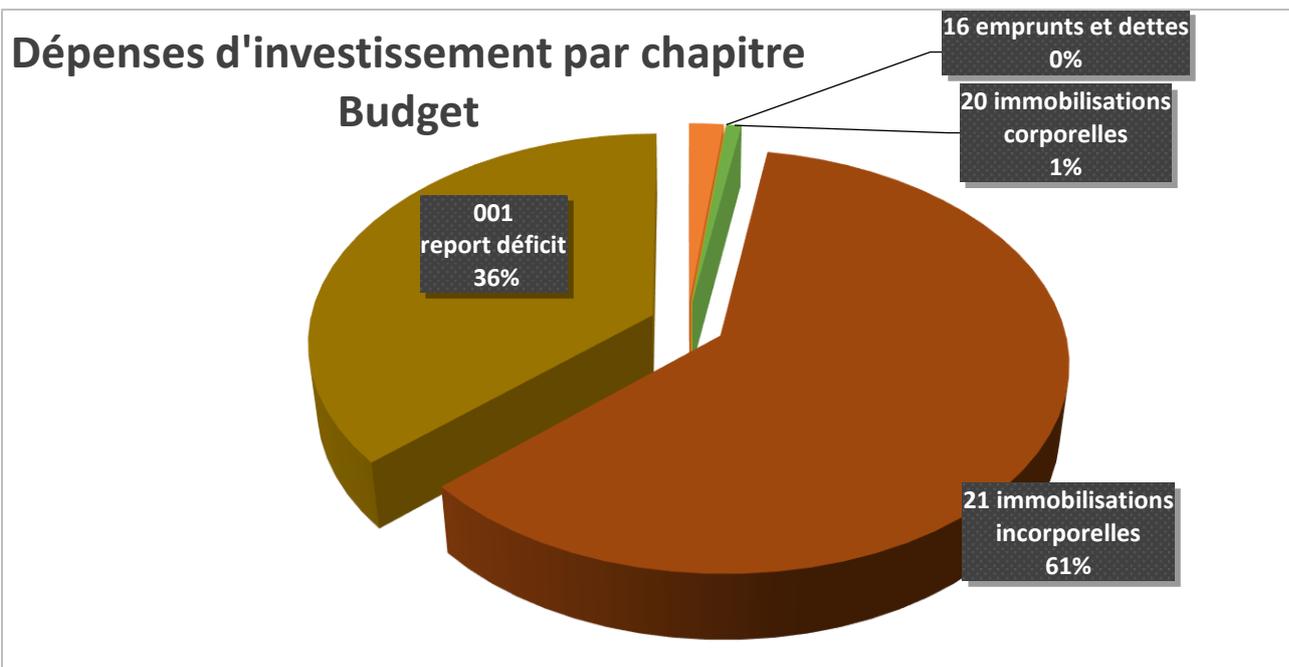
- Subvention faible population Yèvre le Chatel et Yèvre la ville 40 000€
- DETR : Acquisition d'un bâtiment 21 000 €
- Département : Acquisition d'un bâtiment 21 000€

□

Dépenses :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2016 et 2017

Chapitre	BP + DM 2016	BP 2017
16 Emprunts	15379,72	7172,97
20 immobilisations incorporelles	7800,00	3100,00
21 Immobilisations corporelles	263845,73	237796,45
001 Résultat antérieur	82910,55	142488,74
TOTAL	369936,00	390558,16



Les principaux projets de l'année 2017 sont les suivants :

- Quatrième tranche de la salle des fêtes de YEVRE LA VILLE :
 - Chauffage et création porte accès personnes à mobilité réduite : 19 213 €
 - Aménagement de la cuisine : 8 000 € (Troisième tranche travaux du budget 2016)
- Acquisition d'un bâtiment : 70 000€
- Travaux de voirie à YEVRE LE CHATEL : 23 500 €
- Travaux de mise à niveau des bouches à clefs : 14 500 €
- Création d'une rampe pour personnes à mobilité réduite : 4 300 €
- Pose de deux défibrillateurs à YEVRE LA VILLE et YEVRE LE CHATEL : 3 900 €

Budget annexe Eau potable

➤ Section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre à 135 113 ,87 €.

➤ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 191 582 ,98 €

Budget annexe Assainissement

➤ Section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre à 72 898 ,99 €

Les recettes couvrent les dotations aux amortissements et les intérêts de l'emprunt contractualisé pour la station d'épuration.

➤ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 63 922,90 €.